

## Ban des Vendanges de Gadagne : le Parc de l'Arbousière en fête pour le millésime 2024



Depuis 2012, elles sont 5 communes à porter l'AOC Gadagne: Caumont, Châteauneuf-de-Gadagne, Morières, Saint-Saturnin-les-Avignon et Vedène pour environ 125 hectares de vignobles sur un terroir de galets roulés. Et c'est ce village où est né le 'Félibrige' qui a accueilli samedi 7 septembre le Ban inauguré par une énorme grappe portée à bout de bras par la Confrérie des Taste Grappes qui fait le tour du parc, au milieu de centaine de participants.

Sébastien Clément est président de l'AOC et propriétaire avec sa sœur Lorette, la plus jeune vigneronne du coin, du <u>Domaine des Garriguettes</u>. « Nous sommes une petite appellation avec 250 000 bouteilles par an. Heureusement, nous avons été épargnés par le mildiou sur ce plateau d'un peu plus de 100 mètres d'altitude. Nous n'avons pas non plus souffert de la sècheresse cet été. D'ailleurs, la vigne continue de pousser. Certes, nous n'allons pas battre des records de volume, mais la qualité, elle, sera là. »





Sébastien et Lorette.

D'habitude, la fête se déroule un peu à l'étroit, au cœur du village. Cette fois, à l'Arbousière, on a pu faire entrer sept food-trucks en plus de mange-debouts, de tables et de bancs, avec un orchestre entraînant. Du coup, il y avait davantage de fréquentation, surtout des familles avec landaux et poussettes. Xavier Anglès est à la tête de la Confrérie des Taste Grappes et du Domaine du Bois de Saint Jean avec son frère Vincent, une famille de vignerons depuis 1585. « Qu'on évoque Dionysos, Bacchus ou Saint-Vincent, le but, c'est de proclamer le début des vendanges. On les entame ces jours-ci et la maturité est là, espérons qu'il pleuve un peu. » Autre vignoble qui avait son stand, samedi soir, me Domaine de la Chapelle de la famille Boussier, installée ici depuis 70 ans, depuis 1954, dont la cuvée de Côtes-du-Rhône rouge avec un zeste de mourvèdre fait toute la différence.





Xavier Anglès



